

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 17 juin 2013

L'excellence du pavillon français distinguée par le classement international du Mémorandum de Paris

Le pavillon français est classé premier sur la « Liste blanche » du classement international réalisé chaque année par le « Mémorandum d'entente de Paris sur le contrôle des navires par l'Etat du Port » (dit Mémorandum de Paris ou ParisMou).

Ce classement tient compte des inspections conduites en 2012 par les 27 Etats¹ membres du Mémorandum de Paris. Il distingue la qualité du pavillon français parmi l'ensemble des nations maritimes ayant fait escale au moins une fois dans un port d'Europe ou du Canada.

Le pavillon français est ainsi reconnu comme le plus performant, devant l'Allemagne, Hong-Kong, la Suède et la Grèce. Par ce classement, **les armateurs français démontrent une nouvelle fois leur haut degré d'engagement en termes de qualité environnementale, de sécurité de leurs navires et de droit social.**

« C'est une nouvelle preuve de l'excellence du pavillon et des armateurs français. Dans un contexte économique tendu, c'est un **atout de taille** face à une concurrence internationale de plus en plus forte. Et c'est aussi **pour nous, armateurs français, l'occasion de réaffirmer notre attachement à notre pavillon** », déclare **Raymond VIDIL, président d'Armateurs de France.**

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI

01.53.89.52.42 / 06.24.35.45.43

p-albertini@armateursdefrance.org

¹ Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni